

**DELIBERATION DE LA  
COMMISSION ADMINISTRATIVE  
sur le Compte Administratif  
sur le Compte de Gestion  
sur l'affectation des Résultats**

Nombre de Membres en exercice 86  
Nombre de membres présents : 57  
Nombre de suffrages exprimés : 56  
Votes Contre : 0 Pour : 56  
Date de convocation : 19 juin 2017.

La Commission Administrative, réunie sous la Présidence de Monsieur Daniel TABARY, Vice-Président, délibérant sur le Compte Administratif 2016 dressé par Monsieur Jean Jacques COTTEL, Président, après s'être fait présenter le Budget Primitif, le Budget Supplémentaire et les Décisions Modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le Compte de Gestion dressé par le Comptable, visé et certifié par l'Ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la Comptabilité Administrative,

1°/ lui donne acte de la présentation du Compte Administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		2 860 304,81
Part affectée à l'investissement		
Opérations de l'exercice	11 367 153,45	12 162 010,91
<b>TOTAUX</b>	<b>11 367 153,45</b>	<b>15 022 315,72</b>
<b>RESULTAT DE CLOTURE</b>		<b>3 655 162,27</b>

INVESTISSEMENT	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	547 129,22
1 178 116,18	2 504 729,66
1 178 116,18	3 051 858,88
	1 873 742,70

ENSEMBLE	
DEPENSES OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
	3 407 434,03
12 545 269,63	14 666 740,57
12 545 269,63	18 074 174,60
	5 528 904,97

Besoin de financement  
Excédent de financement

1 873 742,70

Restes à Réaliser DEPENSES  
Restes à Réaliser RECETTES

1 420 000,00

Besoin total de financement  
Excédent total de financement

453 742,70

**PREFECTURE DU PAS DE CALAIS**  
Direction des Collectivités Locales

18 JUL. 2017

**ARRIVÉE**

2°/ Constate les identités de valeur avec les indications du Compte de Gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le Compte de Gestion dressé par le Comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve,

3°/ reconnaît la sincérité des Restes à Réaliser,

4°/ arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en Euros,

5°/ Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

3 655 162,27

au compte 1068 (recettes d'investissement)

au compte 002 (Excédent de fonctionnement reporté).


Ont signé au registre des délibérations tous les membres en exercice à l'exception de .

Etaient présents : Tous les membres en exercice à l'exception de :

Absents et excusés : Mmes P TARD - J LECERF - D. LEVESQUE - V. HERMANT - G. WATSON - N. GOUBET - D. TABARY - M. GORGUET - N. CARON - F. DEHON. - MM. B. DE REU - G. POUILLAUE - L. GABRELLE - B. VAILLANT - J. MAURER - R. LELEU - P. GORGUET - B. BRONNIART - J. C. CODEVELLE - J. WEEXSTEEN - C. TABARY - J.N. MENAGE - F. SELLIER - H. COPIN - B. DUVERGE - M. FLAHAUT - L. ANTINORI - J. L. TAZBARY - J. CAPELLE - D. BASSEUX - B. HIEZ - G. TRANNIN - D. DELEPLACE - M. LALISSE. - J. VASSEUR - M. POUILLAUE - J. P. BOUSSEMARD - J. DESCAMPS - C. DAMBRINE - J. L. CANDAT - L. GUISE.

Mme G. WATSON, absente et excusée a été suppléée par M. M. CANNONNE, M. G. POUILLAUE, absent et excusé, a été suppléé par B. SEGERS, M. J. WEEXSTEEN, absent et excusé, a été suppléé par Mme I. DEMAY, M. H. COPIN, absent et excusé, a été suppléé par M. J. LOCQUET, M. J. L. TABARY, absent et excusé a été suppléé par M. F. DERUE, M. B. HIEZ, absent et excusé a été suppléé par M. Ch. DESCAMPS, M. D. DELEPLACE, absent et excusé, a été suppléé par M. D. PORET, M. M. LALISSE, absent et excusé a été suppléé par Mme Ch. LECTEZ, M. J. VASSEUR, absent et excusé a été suppléé par Mr J. Y. HARMENIES, M. J. P. BOUSSEMARD, absent et excusé a été suppléé par Mr E. DUFLOS, Mme P. TARD, absente et excusée, a donné pouvoir à Mme A. M. BARBIER - M. R. LELEU, absent et excusé, a donné pouvoir à M. Ph. LEFORT, M. F. SELLIER, absent et excusé, a donné pouvoir à M. G. DUE.

Pour expédition  
conforme.  
Le Président,

  
M. Daniel TABARY.

